

# Abafim DEPUIS 1950



## ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 638 463 RCS Tarbes  
Carte Professionnelle N° CFI 6101 2016 2000 003 933  
délivrée le 28.03.2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées  
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE  
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE  
Garantie Financière : 100 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED  
Cœur Défense - Tour A - 100 esplanade du Général de Gaulle - 39021 LA DEFENSE CEDEX

### OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : **ROYER Christian et Monik SCHÉBEL**  
Demeurants : **1 La Ferme de Marca Devath 65200 Visker**  
Reconnais(sen)t avoir visité le **04/09/2016** par l'intermédiaire de l'agence immobilière  
ABAFIM, le bien **Mandat N°29931** ci-après désigné **Grpe de ferme rénové situ**  
**9, rue Occitane 65360 Bernac - Debat**  
**Surface 0240 de 828m<sup>2</sup> à Bernac - Debat 65360**

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : €  
Honoraires d'agence : €  
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 330 000 €  
(en lettres : ~~trois cent~~ <sup>trois cent dix mille</sup> )

Le paiement se décomposera de la façon suivante :  
- lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €  
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €  
A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.  
D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.  
L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

L'acquéreur,  
(Bon pour acceptation des présentes conditions)

*[Signature]*

Fait à **Bernac Debat**, le **04 / 10 / 2016**  
Pour ABAFIM  
Le négociateur,

Le vendeur,  
(Bon pour acceptation des présentes conditions)

(1) Condition suspensive :

Apport 120 000 € et complément par un crédit

ABAFIM  
16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes  
Tél : 05.62.34.54.54 - FAX: 05.62.34.66.60